



## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale annuelle de la Compagnie des Loisirs, qui se tiendra :

**le vendredi 21 novembre 2025 à 19h30 à la Mairie de Ville sur Jarnioux**

Pour que l'Assemblée Générale puisse délibérer, la présence ou les voix du tiers des adhérents est requise.

Si le quorum n'est pas atteint, une seconde Assemblée Générale est convoquée. Celle-ci délibère alors valablement, quel que soit le nombre des présents.

N'HÉSITEZ pas à venir rejoindre la dynamique équipe de bénévoles.

Votre participation à l' Assemblée Générale est essentielle, une association a besoin d'un bureau mais également de membres actifs pour mener au mieux les tâches administratives, les campagnes d'inscriptions, l'organisation du gala de fin d'année....

A l'ordre du jour:

- 1- Rapport moral et financier
- 2- Intégration de nouveaux membres au bureau
- 3- Questions diverses
- 4- Verre de l'amitié

Nous comptons sur votre présence et votre soutien afin de faire perdurer la Compagnie des Loisirs.

Le Bureau